

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18791 - 73ÈME ANNÉE

Manifestation commune de 5 syndicats de salariés et 19 organisations patronales le 5 septembre

Mobilisation unitaire du BTP pour sa survie

5 syndicats de salariés et 19 organisations patronales se sont rassemblées dans une Interprofession du BTP de La Réunion. Menacé de disparaître à cause du manque d'activité, ce secteur stratégique de notre économie se mobilisera le 5 septembre pour rappeler à l'État, à la Région et au Département leurs engagements. En 10 ans, le chiffre d'affaires du BTP a été divisé par deux, de nombreuses d'entreprises ont été liquidées entraînant la suppression de 8.000 emplois. Les besoins en termes de logements sont pourtant considérables. Le BTP demande donc un « plan Marshall » et n'exclut pas un blocage de La Réunion si la réponse des pouvoirs publics à la mobilisation du 5 septembre n'est pas positive.



19 organisations patronales et 5 syndicats de salariés composent l'Interprofession du BTP de La Réunion.

La conférence de presse de l'Interprofession du BTP s'est déroulée hier au sein de l'entreprise MACOBAT. Un salarié de cette société a perdu la vie la semaine dernière dans un accident de la circulation à Sainte-Suzanne. Un hommage a été rendu par une minute de silence.

Après ce moment de recueillement, Bernard Sirieux, président de la FRBTP, a expliqué les raisons de la mobilisation de tout un secteur de

l'économie de La Réunion. Il faut remonter à 2010 pour trouver pareille union des syndicats de salariés et des organisations patronales. À cette époque, le BTP alertait sur les effets désastreux à venir de l'arrêt des grands chantiers et du changement de réglementation de la défiscalisation. Plusieurs milliers d'emplois étaient menacés. Depuis, ces dramatiques prévisions se sont réalisées.

« Arrêter ce massacre »

« En 10 ans, un tiers des effectifs ont disparu », poursuit Bernard Sirieux. Le BTP comptait 25.000 salariés recensés à la caisse des congés payés, ils ne sont plus que 17.000. « Le chiffre d'affaires de la branche a été divisé par 2 : de 2,3 à 1,2 milliard. Sans la NRL, le chiffre d'affaires est inférieur à un milliard ». 1 milliard de chiffres d'affaires ont été perdus sur la défiscalisation de logements. En conséquence, l'activité du BTP dépend de la commande publique à au moins 85 %.

La crise du BTP est la faute au manque d'activité. « Des emplois disparaissent, des familles de salariés et de chefs d'entreprise sont touchées. En appliquant le chiffre de destruction de l'emploi de La Réunion en France, 200.000 chauffeurs de plus à Pôle emploi », explique le président de la FRBTP qui décrit une « situation intenable ». Les mesures incitatives à l'investissement vont-elles disparaître ? « L'avenir de notre territoire se jouera lors des assises des outre-mer. Notre filière n'a plus de perspective », a-t-il précisé. « Des corps de métier ne sont plus représentés à cause de la disparition des entreprises. Des formations de

qualité existent à La Réunion, tout est en train de se perdre à cause du manque d'activité. C'est inadmissible, il faut arrêter ce massacre », affirme l'Interprofession.

État, Région et Département interpellés

7 ans après la mobilisation unitaire de 2010, « la parole de l'État n'a pas été respectée », poursuit le président de la FRBTP. Le 12 juin 2015, le plan logement a été signé avec le Premier ministre. Il n'a toujours pas démarré. 2400 logements devaient être lancés en neuf en 2016, en réalité, seulement un tiers ont commencé à sortir de terre. 900 réhabilitations de logement social étaient prévues, seulement 100 ont démarré. « Après la présidentielle et les législatives, rien ne bouge à part les liquidations. L'État a une part de responsabilité, nous devons être accompagnés par nos élus », a déclaré Bernard Sirieux. Les besoins sont énormes. 22.000 familles sont en attente d'un logement social, 30.000 logements en attente de réhabilitation. La construction de 4.000 logements sociaux neufs ainsi que la réhabilitation de 1.000 sont un rythme annuel à respecter.

La Région est également interpellée. L'Interprofession demande la remise en place du FRAFU (fonds destiné à aménager des terrains pour logement social) au niveau qui existait dans le passé. De plus, la Région avait promis 800 millions sur 10 ans pour réhabiliter des logements anciens lors de la pose de la première pierre de la NRL. Cet engagement n'a pas connu de début de réalisation.

Quant au Conseil départemental, il lui est demandé de mettre en œuvre le plan de suppression des radiers qui était prévu. « C'est une question de sécurité » pour les déplacements dans les hauts, et ce sont aussi des chantiers créateurs d'emploi.

« Bataille pour l'emploi »

Le résultat, c'est la « casse des outils de production ». La relance est plus que jamais nécessaire tout en luttant contre les pratiques déloyales qui affaiblissent le BTP. D'où la revendication d'« un plan Marshall pour le BTP ».

Pour porter cette demande, l'Interprofession annonce « une première mobilisation » le 5 septembre. Elle

prévoit la remise d'une motion à la Région, au Département et au Préfet. Le document contiendra des propositions pour sauver la filière.

Jacky Balmine, secrétaire général de la CGTR-BTP et représentant de l'Intersyndicale, note que l'investissement public représente 2500 euros d'investissement par habitant en France, contre 1400 euros à La Réunion. « Beaucoup d'entreprises sont fermées, ou des travailleurs sont sans salaire ». Il est nécessaire « que le social soit pris en compte dans les appels d'offres ». Si la France connaissait la même situation, l'État n'aurait pas eu la même attitude. « Nous serons dans la rue, nous participerons à la bataille pour l'emploi », conclut Jacky Balmine.

« Le climat nécessite une réponse politique et économique. Nous ne voulons plus être victime », précise Cyrille Rickmounie, président de la CAPEB. « Nous demandons une relance de la construction le plus tôt possible. Nous lançons un appel à l'ensemble des chômeurs diplômés à nous rejoindre dans la manifestation. Nous sommes dans une communauté de destin. L'ensemble des acteurs est dans une situation de souffrance, y compris architectes, bureaux d'études ». Si la manifestation du 5 septembre ne rencontre pas une réponse positive, alors « un blocage de La Réunion n'est pas à exclure ».

M.M.

Mobilisation du 5 septembre

Gélita Hoarau : « Solidarité avec les travailleurs et chefs d'entreprise du BTP »

Le 5 septembre prochain, syndicats et organisations patronales du BTP défilent ensemble pour la survie de leur secteur menacé par la baisse de l'activité. La sénatrice Gélita Hoarau soutient la revendication de l'interprofession du BTP et souligne que « l'ampleur et la nature de la mobilisation de ce secteur stratégique pour notre avenir soulignent une fois de plus la nécessité de nous rassembler pour faire entendre une voix réunionnaise auprès du Gouvernement. »

7 ans après avoir défilé côte à côte, syndicats et organisations patronales du BTP réunionnais seront à nouveau dans la rue le 5 septembre prochain. En 10 ans, ce secteur a perdu 10.000 emplois, et des corps de métiers ont disparu. L'interprofession du BTP pointe notamment des engagements non-tenus des pouvoirs publics. Le Plan-logement outre-mer signé par le Premier ministre en juin 2015 est au point mort, et le secteur manque de visibilité au sujet de l'implication de l'État dans la politique du logement à La Réunion.

La récente visite à La Réunion du président de la Confédération nationale du logement a rappelé la situation dramatique dans ce domaine. Près de 25.000 familles sont en attente d'un logement social, et 30.000 logements sont insalubres. Les besoins des Réunionnais en matière de construction sont donc considérables, d'autant plus que la population de notre île va encore augmenter de 150.000 personnes au cours des 20 prochaines années. Le respect du droit des Réunionnais à un logement décent ne pourra être effectif que si notre île dispose d'un outil de production capable de répondre à cette exigence.

Cette situation interpelle tous les élus de La Réunion. Je soutiens donc la demande d'un plan Marshall pour le BTP réunionnais formulée par l'interprofession. Salariés et chefs d'entreprise se sont unis pour porter cette revendication. L'ampleur et la nature de la mobilisation de ce secteur stratégique pour notre avenir soulignent une fois de plus la nécessité de nous rassembler pour faire entendre une voix réunionnaise auprès du Gouvernement.

Edito

Nouvelle conséquence de l'abandon du chemin de fer

Il a suffi d'une nuit de pluie pour que le Nord de La Réunion soit paralysé par d'importants embouteillages. C'est la conséquence du basculement de la route du littoral sur les voies côté mer. Les personnes qui souhaitent traverser ou se rendre à Saint-Denis sont condamnées à perdre des heures dans les bouchons. Cela n'est pas sans répercussion pour les habitants de Saint-Denis. En effet, l'accumulation des véhicules entraîne le rejet d'importantes quantités de gaz d'échappement. L'impact sur la santé n'est pas négligeable.

Une semaine après la rentrée, ces embouteillages sont l'illustration concrète de la bonne santé du secteur de la vente d'automobile. Les professionnels de ce secteur se félicitent de la relance des ventes. D'ici à la fin de l'année, ce sont bien plus de 20.000 nouvelles immatriculations qui seront dénombrées, c'est la principale conséquence de l'abandon du chemin de fer. La croissance continue du parc automobile place le réseau routier dans une situation de tension permanente. Il suffit d'un incident pour que le coma circulatoire frappe Saint-Denis.

Les Réunionnais paient plusieurs erreurs dans l'aménagement du territoire. Ce fut tout d'abord la concentration des services dans la ville de Saint-Denis. Il y eut ensuite la décision de supprimer le chemin de fer et de le remplacer par une route du littoral impossible à sécuriser. À cela s'ajoute un relief escarpé autour de Saint-Denis, placée dans une cuvette aux débouchés contraints.

Cette situation ne pourra pas s'améliorer tant que ne sera pas mis en place un réseau de transport adapté à La Réunion. L'expérience montre que dans les régions densément peuplées, la solution réside dans le chemin de fer. Sans cet équipement, c'est l'assurance des embouteillages.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Pour le respect de la volonté de la population

Yvon Bello dénonce une nouvelle manœuvre contre la création de la commune de La Rivière

Dans un communiqué diffusé ce 29 août, Yvon Bello, ancien conseiller général de La Rivière, revient sur la publicité du maire de Saint-Louis parue dans la presse et visant à justifier l'impossibilité de créer comme prévu la commune de La Rivière le 1er janvier prochain.

Les Riviérois (es) savaient déjà que le maire de Saint-Louis avait demandé au Préfet de la Réunion de reporter la création de la commune de La Rivière pour 2020. Aussi, l'encart publicitaire de la municipalité parue dans la presse du 28 août 2017 sur une page entière ne nous apprend rien de neuf. En revanche, il est curieux de constater que les arguments avancés ce mois-ci n'ont rien de commun avec ceux qu'il a exposés dans

la presse du 27 juillet dernier. Hier le maire déclarait « Le principal écueil a été de récolter les données fiscales auprès des services de l'État ». Aujourd'hui c'est tout autre chose. A un mois d'intervalle ce revirement de langage paraît bien étrange. Nous verrons si cela cache autre chose. Quant à la population, toutes tendances politiques confondues, elle connaît parfaitement que les véritables raisons pour réclamer le report de la commune sont à

rechercher ailleurs que sur les plans administratifs, techniques ou juridiques.

Il est donc évident qu'alléguer des raisons de procédures pour exiger du Préfet la création de la 25e commune en 2020, s'est sous-estimer l'intelligence de la population et des observateurs de la vie politique. Enfin, cela s'apparente à une nouvelle provocation en direction des services de l'Etat.

Vous avez dit "réforme" ? Parlons-en !

La chose n'est pas nouvelle : quand un nouveau pouvoir, quel qu'il soit, se met en place, un mot vient presque automatiquement dans sa communication, celui de " REFORME ", indiquant par là-même sa volonté de changer, de transformer. C'est bien là que se situe le piège : ce n'est pas tant sa volonté réelle de changer qui est forcément en cause, même s'il est toujours possible qu'il ne fasse rien de ce qu'il a pu annoncer. C'est le contenu, l'orientation des changements qui comptent ! Nous retrouvons alors toute l'imposture, sinon toute l'escroquerie, qui réside dans l'utilisation du mot. En effet, le mot "réforme" a un sens positif : changer pour améliorer. L'utiliser d'emblée à propos de ce qui se prépare pour le Code du Travail revient à une prise de position sans équivoque : ce qui nous est proposé ne peut être que bénéfique. Les journalistes qui l'utilisent sans hésiter, sans même réfléchir, se font ainsi immédiatement complices des intentions du gouvernement actuel, alors que, justement, l'idée même d'une amélioration dans les projets actuels du pouvoir relève de la tromperie et du mensonge pur et simple.

Qu'est-ce que c'est, en effet, que le Code du Travail : il n'est pas tombé comme cela du ciel ou de la bienveillance du patronat de l'époque, ni des gouvernants de la IIIe République. Il est né en 1906, en même temps que le Ministère du Travail, dans des circonstances qu'il ne faudrait surtout pas oublier, à la suite de l'épouvantable catastrophe minière de Courrières, près de Lens, qui avait fait plus de 1000 morts parmi les mineurs de fond. La protesta-

tion qui avait suivi, en particulier contre l'attitude innommable de la compagnie minière, avait donné lieu à une grande grève des mineurs, sauvagement réprimée par le gouvernement de Clémenceau, comme il le fit d'ailleurs contre le grand mouvement de grèves en 1906 et 1907. C'est ainsi que furent arrachées de premières mesures sociales, contre le patronat et un gouvernement obligés de reculer, malgré la violence de la répression.

Ce qui vint s'ajouter ensuite résulte exclusivement de luttes sociales et politiques, comme en 1936 avec le Front Populaire, en 1945-1946 à la Libération, avec des ministres communistes dans le gouvernement, ou encore, lors des grandes grèves de 1968. Depuis, le patronat et les gouvernements successifs à son service, n'ont eu de cesse d'encadrer strictement, de limiter, de rogner, de faire reculer ce qui a toujours été arraché de haute lutte par les travailleurs, comme on a pu le voir sous le pouvoir de Hollande que, sans rire, certains prétendent encore pouvoir qualifier de "Gauche" ! Alors, prétendre que les Ordonnances concoctées par Macron viendraient améliorer le contenu d'un Code du Travail issu de plus d'un siècle de luttes ouvrières, relève d'une malhonnêteté et d'une escroquerie intellectuelles inacceptables.

Jean-Paul Ciret

Le capitalisme incompatible avec la survie de la planète -1-

Chroniques d'une catastrophe planétaire annoncée

Alors que les études se succèdent pour démontrer la gravité et l'étendue des atteintes à l'environnement, peut-on faire confiance au capitalisme pour réparer ce qu'il a produit ? Non, répondent des scientifiques, militants environnementaux et eurodéputés réunis à Bruxelles par la Gauche Unitaire Européenne (1). Ils proposent d'autres alternatives.

- Dans la revue Nature, le climatologue français Jean Jouzel et un groupe de scientifiques, prévoient que si d'ici 3 ans les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas stabilisées, la planète passera dans un autre type climat aux conséquences « catastrophiques » : recrudescence des décès dus à la chaleur (certaines régions de France connaîtraient des températures supérieures à 50°), des incendies, accroissement des réfugiés climatiques venant de régions particulièrement touchées comme la Corne de l'Afrique, le Moyen-Orient, le Pakistan ou l'Iran (on compte déjà actuellement 65 millions de réfugiés climatiques sur la planète), baisse des rendements agricoles, etc.

- Un rapport établi par plus de 500 scientifiques dans plus de 60 pays, (2) montre que 2016 aura été l'année de tous les records en matière de températures, d'émissions de gaz à effet de serre, de montée des océans et de terres soumises à la sécheresse.

- Selon le climatologue américain Michael Oppenheimer, avec le retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris, les chances de réussir à le mettre en

œuvre ne dépassent pas 10 % (d'autres chercheurs parlent de 5 % de chances.)

- Selon une étude réalisée par les chercheurs du Massachusetts Institut of Technology (MIT) et de l'Université Loyola Marymount, la chaleur risque de rendre l'Asie du Sud-Est invivable d'ici 2100.

- Une évaluation scientifique effectuée en avril dernier par l'Unesco conclut que si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas réduites très rapidement, les 24 sites coralliens classés au patrimoine mondial auront disparu d'ici à 2100. C'est déjà le cas pour 20 % d'entre eux.

- Début juillet, une étude menée par des chercheurs américains et mexicains (3) montre que les espèces de vertébrés reculent de manière massive sur terre, à un rythme inégalé depuis la disparition des dinosaures il y a plus de 60 millions d'années. Les chercheurs parlent de « sixième extinction de masse des animaux » et analysent les conséquences « catastrophiques » de cette « défaune » aussi bien sur les écosystèmes que sur l'économie et la société en général.

- Selon article de la revue Science Advances, la fonte des glaces du Groenland, région qui se réchauffe deux fois plus vite que le reste de la planète, va s'accélérer dans les prochaines années. Selon l'un des auteurs de cette étude, Bernd Kulessa (Collège des sciences de l'université britannique de Swansea), si les glaces devaient disparaître complè-

tement, le niveau des océans monterait de 7 mètres.

Comme pour le confirmer, il y a quelques jours, un méthanier de 300 mètres battant pavillon du groupe Total, franchit le passage du Nord-Est habituellement obstrué par la banquise, sans l'aide d'un brise-glace. Ce rêve de relier l'Atlantique au Pacifique par le Détroit de Bering que caressaient depuis longtemps les pétroliers, mais aussi des états comme la Russie, est désormais une réalité.

- Pour couronner le tout, un institut de recherche international travaillant sur les données fournies par l'ONU (4), nous apprend que depuis la fin du mois de juillet, la planète vit « à crédit », c'est-à-dire que l'humanité a consommé en 7 mois, toutes les ressources que la terre peut produire en une année. Circonstance aggravante : cette date fatidique arrive désormais de plus en plus tôt. En prime, toujours au chapitre de la consommation, une autre étude nous indique que si tous les habitants du monde voulaient vivre comme un Français, il faudrait trois planètes terre pour assurer leurs besoins.

(1) Colloque au Parlement européen, 27 mars 2017, Bruxelles publiées dans les Proceedings of the Natural Academy of Science (PNAS)

(2) publié en juillet par l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA) et L'American Meteorological Society (AMS),

(3) Le Global Foodprint Network, Oakland (Californie)

(à suivre)

In kozman pou la rout

« Bourik i travaye, shoval i manz »

Mi koné pa si zot i souvien fitintan, bèf avèk bourik défoi milé, téi fé tout travaye dann bitasyon : ral sharü transport paké, amen kann balans, fé transpor bann marshandiz, défrish la tèr. An tou lé ka, l'été pa in vi révé, l'été in vi fatigan. Lo blan téi vien vizit son bitasyon avèk son shoval fantézi : sa lété son préféré, téi rofiz pa li arien. Brosé, nétoiyé, pti paké zèrb parfimé. In bon ropo dsou pyé d'mang : lo ropo épi la bone nourir la zamé fé d'tor. Pandan éstan-la lé z'ot i travaye près ziska tyé z'ot kor : solman, fransh vérité zot téi gingn in bon rasyon maskade tou lé zour késtyonn rokonstityé la fors travaye. L'èr-la l'avé in patoi téi di sak moin la mark an-o la. Té la vérité ! Sé la vérité zordi pétète pa san pou san mé o moins sinkant pou san. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot tête la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

*Final de kont l'avé arienk travayèr té pli mal trété ké zaimo . Pti plantèr osi té mal trété : konm Axel Gauvin i di : « zot lété lo bèf banna ! ». Mèg an lam kouto, jone la po, épi lo vant gonflé avèk tout kalité la fyèv.

Oté

Nou lé pa alèzik pou in politik an nout favèr ! Mé nou lé si sé pou gonf lo pla lo gran kapital !

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi trouv zot lé bien difisil avèk méisyé Macron. Li sort ariv o pouvoir na san zour par-la é oila ké zot l'après domann ali trap bon rézilta. Alor, tout sak la vni avan li la fé sink z'ané, dé foi douz z'ané, défoi ankor katorz z'ané. Zot la gingn lo tan pou amenn o bite z'ot program é oila ké li, li n'oré arienk san zour pou donn la prèv ké li la gingn fé sak li té i doi fèr. Pou moin, mi oi le l'opinyon lé pli sèvèr avèk li ké avèk sak la vni avan li souvan dé foi bann vyé shoval de retour. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr out kozman i rogard aou sinplomman pars la pa sa demoun i arprosh ali pou vréman : i domann pa li fé dann san zour sak li vé fé dann sink an, mé sé zistoman sak li vé fé dann son sinkan ké lo moun i aprésyé pa.

Mésyé Hollande la di lé pa nésèsèr obliz lo pèp fé bann sakrifis initil. Dizon li nana rézon, mé sé li k'la rouv la boit Pandor : pèrsone i koné pa kosa nana ladan mé in pé i vé rouvèr ali a tou pri pou oir kosa nana dodan. In pé i pans lo zidé nana dann z'ot ti koko sé bann z'idé ki fo pou bann fransé, mèm pou l'moun l'érop é lo moun antyé...

Zordi méisyé Macron i di lo pèp fransé lé alèzik par raport lo bann réform. Bann fransé alèzik ? An touléka pa pou in goumantasyonn salèr, an touléka pa pou in somenn konjé an plis, pou in méyèr sékirité... Alèzik oui si sé pou pèrd z'ot droi, si sé pou raz z'ot pint, si sé pou an avoir in pli mové l'édikasyon, in diminisyon bann rotrète, in rogoumantasyon la CSG.

Finalman bann fransé, konm tout bann pèp, lé alèzik pou in politik an favèr lo gran kapital, pa pou in politik favorab pou bannn ti kolon ; Tok ! Pran sa pou ou.

Justin